L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : No 71 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 25 FEVRIER 1888.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Rund vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.— No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 Juillet 1852, en faveur de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent trois pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kanmer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1854, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 55.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 17 du dit îlet, sur un plan annexé à un acte passé devant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, et formant l'encoignure des rues Magazine et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de face à la rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 16 sur un plan lithographié annexé à un acte passé, pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemeu; W. Shannon, notaire, février — 1869.

4° Un 1/2 du morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (B) Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann, de Antou Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1861.

5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de B. Tininges, le 27 février 1851, déposé au bureau de J. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; propriété acquise par feu John Kuhlmann d'Alfred Boulignry; F. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Carondelet, Septième et Octavie, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Livey, Hammerstein, Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Heilin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante pieds profondeur acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Hig. A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

8° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Septième, Octavie (aujourd'hui Annonciation), mesurant vingt trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes du côté de la rue Magazine, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Octavie de cent soixante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Septième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Alex. Martin Sullivan; Wm Shannon, notaire le 25 juin 1866.

9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 9 comprisentre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10, le dite terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent trente trois pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, sheriff de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistrés dans le bureau des transferts, livre 95, folio 115.

Il lui doit l'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari dans sa vie et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—4 21—fev 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louis C. Jacob vs Veuve François Moulee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,980.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 6 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant, situés dans le cinquième district de cette ville, carré borné par les rues Newton, Delacatur, Villlette et Verret, désignés par les numéros un, deux et trois, sur un plan de A. de Armas, voyer, en date du 5 mai 1871, annexé à l'acte d'acquisition de ladite terrains, par la défenderesse de Pierre Dussau, pardevant W. H. Seymour, notaire, le 21 février 1872, lesquels terrains mesurent d'après du dit plan comme suit: Les terrains numérotés un et deux, chacun vingt six pieds de façade sur Newton, sur cent pieds de profondeur. Le troisième terrain, formant l'angle des rues Newton et Villette, mesure vingt six pieds deux pouces et cinq lignes de façade rue Newton, sur une profondeur de cent pieds de profondeur, ensemble, ledit terrains numérotés un et deux, chacun vingt six pieds de façade rue Villette, et soixante sept pouces et quatre lignes de largeur à l'arrière. Propriétés acquises par la défenderesse de Pierre Dussau, par acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 24 février 1872.

2° Trois certains terrains avec améliorations s'y trouvant dans les mêmes district et îlet que ceux précédemment mentionnés et désignés par les numéros quatre, cinq, six, du dit carré et mesurant comme suit :

Le terrain numéro quatre, trente pieds deux pouces et demi lignes de façade rue Villette sur une profondeur de soixante neuf pieds sept pouces et quatre lignes de cote du terrain numéro trois et soixante-sept pieds et quatre lignes sur le côté du lot numéro cinq et trente pieds sur la ligne du fond; le terrain numéro cinq mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Villette, trente pieds sur l'arrière ligne, sur une profondeur de soixante-sept pieds et quatre lignes du côté du terrain numéro quatre; et soixante-sept pieds et cinq lignes du côté du terrain numéro six. Le terrain numéro six mesure trente pieds deux pouces et une ligne de façade rue Villette, trente pieds sur la ligne arrière ligne, sur une profondeur de soixante-neuf pieds dix pouces et cinq lignes, du côté du terrain numéro cinq; et cinquante-neuf pieds trois pouces et six lignes du côté du terrain numéro sept. Acquis par la défenderesse de Frank Ferdinand de Fuentes, par acte pardevant W. H. Seymour notaire, le 15 février 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
4 fév—4, 11, 18, 25—mars 3 8.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Magnard vs. Antoine Bonnud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,753.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 Juillet 1852, en faveur de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent trois pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kanmer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1854, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 55.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No 17 du dit îlet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, et formant l'encoignure des rues Magazine et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de façade rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 16 sur un plan lithographié annexé à un acte passé, pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemeu; W. Shannon, notaire, février — 1869.

4° Un 1/2 du morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (B) Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann, de Antou Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1861.

5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de B. Tininges, le 27 février 1851, déposé au bureau de J. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; propriété acquise par feu John Kuhlmann d'Alfred Boulignry; F. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Carondelet, Septième, Octavie, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Livey, Hammerstein, Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Heilin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus, et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante pieds profondeur acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Hig. A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Septième, Octavie (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes du côté de la rue Magazine, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Octavie de cent soixante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Septième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Alex. Martin Sullivan; Wm Shannon, notaire le 25 juin 1866.

9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 9 compris entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10, le dite terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent trente trois pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, sheriff de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistrés dans le bureau des transferts, livre 95, folio 115.

Il lui doit l'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari dans sa vie et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—4 21—fev 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 22,244—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'îlet borné par les rues St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Syrenne, le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre D, sur un plan annexé à un acte de vente de Jean Kruttschnitt à Charles H. Shute, passe pardevant James Fabre, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmond sur une profondeur de cent quarante sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.

Acquis par le défendeur de Charles D. Stutevant par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 4 31—fév 7 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kerr vs Mme Catherine ou Katarina Kuhnum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,033.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 29 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Douane, Tonti et Rocheblave, désignés par les numéros Treize, Quatorze et Quinze sur un plan dressé par A. de Young, voyer, le 3 janvier 1863, déposé en l'étude de Hugh Madden, ancien notaire; lesdits lots mesurent comme suit, à savoir :

Le lot numéro treize mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante-trois pieds entre lignes parallèles, étant borné sur le côté près la rue Douane par le lot quatorze et sur le côté le plus près de la rue Canal par une allée de dix pieds de largeur, et dans le fond par une autre allée de onze pieds huit pouces et quatre lignes de largeur.

Le lot numéro quatorze mesure trente-un pieds quatre pouces de face sur la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante trois pieds, et le lot numéro quinze mesure trente-un pieds de face à la rue Rocheblave sur une profondeur de cent quarante trois pieds, étant borné du côté vers la rue Douane par une allée de dix pieds de largeur, et les lots quatorze et quinze sont aussi bornés dans le fond par la susdite allée de onze pieds huit pouces quatre lignes de largeur.

Acquis par le défendeur de Rudolphe Godefroy, conformément à un acte passé pardevant A. Dorincourt, Jr., notaire le 21 juillet 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
25jan—25—fev 1 8 15 22 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

J. B. Magnard vs. Antoine Bonnud.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 22,753—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 Juillet 1852, en faveur de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent trois pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kanmer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1854, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 55.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No 17 du dit îlet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, et formant l'encoignure des rues Magazine et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de façade rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 16 sur un plan lithographié annexé à un acte passé, pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemeu; W. Shannon, notaire, février — 1869.

4° Un 1/2 du morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (B) Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann, de Antou Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1861.

5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de B. Tininges, le 27 février 1851, déposé au bureau de J. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; propriété acquise par feu John Kuhlmann d'Alfred Boulignry; F. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Carondelet, Septième, Octavie, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Livey, Hammerstein, Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Heilin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus, et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante pieds profondeur acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Hig. A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Septième, Octavie (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes du côté de la rue Magazine, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Octavie de cent soixante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Septième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Alex. Martin Sullivan; Wm Shannon, notaire le 25 juin 1866.

9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 9 compris entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10, le dite terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent trente trois pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, sheriff de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistrés dans le bureau des transferts, livre 95, folio 115.

Il lui doit l'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari dans sa vie et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25janv—25fev 1 8 15 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 22,244—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement paroisse Jefferson, en cet Etat, formant une partie de l'îlet borné par les rues St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné par le No 96 sur un plan dressé par Syrenne, le 24 janvier 1854 et déposé comme plan No 64 dans le livre des plans de A. Chapella, alors notaire en cette ville. Le dit morceau ou portion de terre est désigné par la lettre D, sur un plan annexé à un acte de vente de Jean Kruttschnitt à Charles H. Shute, passe pardevant James Fabre, notaire en cette ville, le 20 octobre A. D. 1869, et mesure cent quarante-neuf pieds dix pouces et une ligne de face à la rue Edmond sur une profondeur de cent quarante sept pieds, entre lignes parallèles, et égales et de face à la rue Greene et forme l'encoignure.

Acquis par le défendeur de Charles D. Stutevant par acte pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 jan | 4 31—fév 7 15 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Abraham Kerr vs Mme Catherine ou Katarina Kuhnum.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,033.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

L'Etoile de Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.

James Donovan vs Jones & Lucas, No 19,731.

Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.

H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,836.

The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,444.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme E. Rund vs. Mme Christina Kuhlmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No. 22,778.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 25 février 1888, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

La moitié indivise d'intérêt et tous les droits, titres et intérêts de la défenderesse Mme Christina Kuhlmann, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans la Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No. 16, sur un plan lithographié et annexé à un acte passé le 7 Juillet 1852, en faveur de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent trois pieds entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann de Chas. Kanmer; A. Ducatel, notaire, le 28 avril 1854, enregistré au bureau de transfert, livre 88, folio 55.

2° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmony et Pleasants, désigné par le No 17 du dit îlet, sur un plan annexé à un acte passé pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, et formant l'encoignure des rues Magazine et Pleasants, mesurant vingt-six pieds trois pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Pleasants, acheté par feu John Kuhlmann de la succession de Prosper A. Ducatel, notaire, en date du vingt-neuvième jour d'août 1868.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Pleasants, Constance et Harmony, mesurant vingt-deux pieds de façade rue Pleasants sur une profondeur de vingt-six pieds trois pouces, entre lignes parallèles; étant la subdivision du fond du lot désigné par le No 16 sur un plan lithographié annexé à un acte passé, pardevant T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le 7 juillet 1852, acheté par le feu John Kuhlmann de la succession de Hazemeu; W. Shannon, notaire, février — 1869.

4° Un 1/2 du morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Harmonie et Pleasants, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, la plus près de la rue Harmonie, aussi :

Aussi (B) Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, mesurant 13 pieds 1 1/2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles et formé cette partie du lot 15, sur le plan ci-dessus désigné, déposé à l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; terrain le plus près de la rue Pleasants. Acquis par feu John Kuhlmann, de Antou Stubb; John F. Coffey, notaire, le 11 février 1861.

5° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me district de cette ville, carré borné par les rues Toledano, Levée, Chippewa et l'avenue de la Louisiane, désigné par le No Douze, sur un plan de B. Tininges, le 27 février 1851, déposé au bureau de J. Lisbony, ancien notaire, et mesurant trente pieds de façade rue Toledano, sur cent vingt huit pieds de profondeur entre lignes parallèles; propriété acquise par feu John Kuhlmann d'Alfred Boulignry; F. O. Stark, notaire, le 12 mars 1853.

6° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me district de cette ville, carré borné par les rues Magazine, Carondelet, Septième, Octavie, mesurant vingt-huit pieds de façade rue Magazine, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur; propriété acquise par feu John Kuhlmann, de la veuve A. Michel, le 25 janvier 1866, Abel Dreyfous, notaire.

7° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le 6me District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Livey, Hammerstein, Toledano, Laurel et l'avenue de la Louisiane, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de C. A. Heilin, déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire; plan portant le No 136. Les dits terrains sont contigus, et mesurent, chacun, trente pieds de façade rue Toledano, sur cent soixante pieds profondeur acquis par feu John Kuhlmann de Clotilde Hig. A. Ducatel, notaire, le 27 septembre 1860.

8° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 4me District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magazine, Septième, Octavie (aujourd'hui Annonciation), mesurant cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes du côté de la rue Magazine, et cent trente quatre pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne séparant des terrains 1, 2, 3 et 4, sur une profondeur et façade rue Octavie de cent soixante pieds, entre lignes parallèles, et formant le coin des rues Septième et Laurel, terrain acquis par feu John Kuhlmann de Alex. Martin Sullivan; Wm Shannon, notaire le 25 juin 1866.

9° Deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 9 compris entre les rues Pleasants, Laurel, Constance et Toledano, désignés par les Nos 9 et 10, le dite terrains contigus les uns aux autres et mesurant chacun vingt neuf pieds de façade rue Pleasants, sur cent trente trois pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis par feu John Kuhlmann, sheriff de la paroisse d'Orléans, le 12 juin 1865, enregistrés dans le bureau des transferts, livre 95, folio 115.

Il lui doit l'usufruit de la défenderesse, Mme Christina Kuhlmann à la susdite propriété laissée par son mari dans sa vie et en communauté et comme légataire sous testament.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
25janv—25fev 1 8 15 23 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Robert S. Eddy vs E. C. Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR L